

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2018



COALITION
MONDIALE
CONTRE LA PEINE DE MORT



(Sommaire

Introduction par le président	p3
Objectifs spécifiques, résultats en 2018, indicateurs et pays	p4
Programmes	
Journée mondiale contre la peine de mort – 10 octobre 2018	p6
Témoignages d’anciens condamnés à mort et de familles de victimes	
à travers le monde	p8
Evaluation des besoins des membres	p8
Index peine de mort	p9
Coordination du plaidoyer international	p9
Expansion du réseau	p15
Changements internes	p16
Rapport financier par le trésorier	p17
Conclusions par la directrice	p18



Introduction par le président

2018 a été une année de moisson, marquée par des victoires épiques sur le thème de la diminution des exécutions et d'un nombre record de votes en faveur de la résolution du moratoire à l'Assemblée générale de l'ONU. Tout cela dans un climat politique mondial moins qu'idéal pour les droits de l'homme et d'une très légère diminution des condamnations à mort. Ce contexte appelle à une plus grande vigilance contre d'éventuelles régressions et à une vision plus stratégique de notre travail abolitionniste.

Les exécutions enregistrées ont diminué de plus de 30%. L'un des changements les plus importants a été la diminution du nombre d'exécutions (-50%) liées au trafic de drogue en Iran, tandis que d'autres questions restent au premier rang de nos préoccupations dans ce pays. Le Pakistan, la Somalie et l'Irak sont d'autres pays qui ont considérablement réduit le nombre d'exécutions enregistrées.

Néanmoins, le Vietnam a enregistré un volume élevé d'exécutions, se plaçant ainsi sur la liste des cinq premiers bourreaux. Trois pays ont repris les exécutions, par rapport à 2017, tandis que sept pays n'ont pas exécuté par rapport à l'année précédente. L'Égypte maintient un nombre élevé de condamnations à mort, dont beaucoup font l'objet de procès politiques et non de procès pénaux.

Nous souhaitons la bienvenue au nouveau pays abolitionniste qu'est le Burkina Faso et appuyons les moratoires sur les exécutions décrétés par la Malaisie et la Gambie, qui a également ratifié le deuxième Protocole facultatif se rapportant au PIDCP. La Coalition reconnaît également la décision de la Cour suprême de l'État de Washington qui a déclaré la peine capitale inconstitutionnelle parce qu'elle est appliquée - de par sa nature même - d'une manière arbitraire et discriminatoire.

121 des 193 États membres de l'ONU ont voté en faveur de la septième résolution pour un moratoire sur l'application de la peine de mort lors de la session plénière de l'Assemblée générale des Nations unies à New York, tandis que 35 ont voté contre et 32 se sont abstenus. Ils étaient 117 à avoir voté pour en décembre 2016. Pour la première fois, la Dominique, la Libye, la Malaisie et le Pakistan ont changé leur vote pour soutenir la résolution, tandis qu'Antigua-et-Barbuda, le Guyana et le Sud-Soudan sont passés de l'opposition à l'abstention. L'évolution positive de certains pays des Caraïbes reflète le travail régional accompli.

Le 10 octobre, Journée mondiale contre la peine de mort, a été riche en activités dans le monde entier, sensibilisant l'opinion aux conditions de vie dans le couloir de la mort. La dignité est une valeur humaine, essentielle et intrinsèque à toute personne, qui doit être promue et protégée par l'État. Ceci est vrai aussi pour une personne reconnue coupable d'un crime grave qui viole également la dignité d'un autre être humain. Telle est notre responsabilité.

Pour les années à venir, nous devons être prêts à faire face aux risques de réintroduction de la peine de mort dans les territoires abolitionnistes et à faire face à l'attaque des politiciens populistes contre l'abolition ; nous devons nous assurer que, comme pour les autres luttes pour les droits des êtres humains, nous l'emporterons. La Coalition mondiale contre la peine de mort travaillera main dans la main avec ses membres pour assurer les efforts dans chaque région jusqu'à l'abolition universelle de la peine de mort.

En solidarité,

Kevin Miguel Rivera Medina



(Objectifs spécifiques, résultats en 2018, indicateurs et pays

A. SECURISER L'ABOLITION

1) Abolition de la peine de mort en droit

- **Indicateur pour 2018** : au moins **1** pays abolit la peine de mort
- **Pays cibles** : **Burkina Faso**, Cuba, Gambie, Ghana, Niger, Sierra Leone, Sri Lanka, Tadjikistan, Tanzanie, Thaïlande, Ouganda, **3 états des Etats-Unis**, Zimbabwe

Résultats :

- Le **Burkina Faso** a aboli la peine de mort dans son code pénal le 31 mai 2018
- Le **Bénin** a aboli la peine de mort en droit le 5 juin 2018
- **L'Etat de Washington** a aboli la peine de mort le 11 octobre 2018

2) Ratification des traités abolitionnistes

- **Indicateur pour 2018** : **2** nouveaux pays ratifient un traité
- **Pays cibles** : Angola, Arménie, Cambodge, Congo (République du), Côte d'Ivoire, **Gambie**, Guatemala, Guinée, Haïti, Maroc, Samoa, Suriname
- **Pays prioritaires** : Angola and Côte d'Ivoire

Résultat : La **Gambie** a ratifié l'OP2 le 28 septembre 2018

3) Prévenir la réintroduction de la peine de mort

- **Indicateur pour 2018** : **aucun** pays ne réintroduit la peine de mort
- **Pays cibles** : **Israël, Mongolie, Philippines, Turquie**

Résultat : aucun pays n'a réintroduit la peine de mort

B. PROMOUVOIR LES MORATOIRES SUR LES EXECUTIONS EN VUE DE L'ABOLITION

4) Contribuer au moratoire mondial sur les exécutions

- **Indicateur pour 2018** : **118** pays votent en faveur de la résolution moratoire
- **Pays cibles** : RDC, **Niger**, Tanzanie, Kenya

Résultats : **121** votes en faveur, dont le **Niger**

5) Encourager les moratoires officiels

- **Indicateur pour 2018** : **1** pays instaure officiellement un moratoire
- **Pays cibles** : Biélorussie, RDC, Corée du Sud, Taïwan, **Gambie**

Résultat : La **Gambie** a déclaré un moratoire officiel sur les exécutions en février 2018

6) Prévenir la reprise des exécutions

- **Indicateur pour 2018** : **aucun** pays abolitionniste en pratique ne reprend les exécutions
- **Pays cibles** : **Cameroun, Libéria, Maldives, Papouasie Nouvelle Guinée**

Résultat : aucun pays abolitionniste en pratique n'a repris les exécutions en 2018

C. LIMITER LE RECOURS A LA PEINE DE MORT

7) Réduire le champ d'application de la peine de mort

- **Indicateur** : 1 pays réduit le champ d'application de la peine de mort en 2018
- **Pays cibles** : **Barbade**, Chine, Indonésie, Iran, Kenya, Malaisie, Mauritanie, Maroc, 3 états des Etats-Unis (Texas, Virginie, Alabama), Viêtnam

Résultat : la Cour Caraïbienne de Justice (CCJ) a déclaré la peine de mort obligatoire inconstitutionnelle à la **Barbade** le 27 juin 2018.

8) Réduire le nombre de personnes exécutées

- **Indicateur** : baisse de **10%** en 5 ans (Chiffres d'Amnesty International pour 2016 : 1 031 – sans compter la Chine)
- **Pays cibles** : **Arabie saoudite, Biélorussie, Chine, Egypte, Iran, Irak, Japon, Jordanie, Malaisie, Palestine, Pakistan, Singapour**

Les données d'Amnesty International pour 2018 n'étaient pas publiées lors de la rédaction. Nouvel outil de suivi des exécutions du Cornell Center on the Death Penalty Worldwide : <http://www.deathpenaltyworldwide.org/country-search-post.cfm?141-9chk=on&hideinfo=on>

9) Réduire le nombre de personnes condamnées à mort

- **Indicateur** : baisse de **10%** en 5 ans (Chiffres d'Amnesty International pour 2016 : 3 117 – sans compter la Chine)
- **Pays cibles** : Algérie, Bahreïn, Bangladesh, Inde, **Iran, Kenya**, Liban, Maroc, Etats-Unis, Trinité-et-Tobago, Taïwan, Tunisie

Résultats :

- Au 4 juillet 2018, **l'Iran** avait réduit la peine de mort en condamnation à vie pour 1 700 condamnés pour trafic de drogue, 1 300 personnes étaient toujours en attente d'une révision de leur procès suite à la réforme de 2017
- Au 12 juillet 2018, environ 8 000 personnes condamnées à mort au **Kenya** allaient être à nouveau entendues pour recevoir une nouvelle peine suite à l'abolition de la peine de mort obligatoire en décembre 2017

10) Réduire le nombre de personnes dans les couloirs de la mort

- **Indicateur** : baisse de **20%** en 5 ans (*Selon le rapport annuel d'Amnesty International : « au moins 18 848 personnes à travers le monde étaient sous le coup d'une condamnation à mort à la fin de l'année 2016 ». Selon le Cumul des chiffres du Cornell Center on the Death Penalty Worldwide en 2017 : environ 40 000 personnes.*)
- **Pays cibles** : **Algérie, Inde, Iran, Japon, Kenya, Niger, Nigéria, Pakistan, Sri Lanka, Etats-Unis**

Les données d'Amnesty International pour 2018 n'étaient pas publiées lors de la rédaction. Nouvel outil de suivi du nombre de personnes dans les couloirs de la mort pays par pays du Cornell Center on the Death Penalty Worldwide :

<http://www.deathpenaltyworldwide.org/country-search-post.cfm?8-0chk=on>



(Programmes

(Journée mondiale contre la peine de mort – 10 octobre 2018

Activité 1 : Production et diffusion d'outils d'information et de mobilisation, et notamment :

- L'affiche de la Journée mondiale (disponible sur le site en FR, EN, ES, DE, IT, RU, ZH, AR and FA)
- La brochure Journée mondiale (disponible sur le site en FR, EN et AR)
- Des faits et chiffres sur la peine de mort dans le monde (disponible sur le site en FR, EN et ES)
- Une fiche d'information détaillée sur les couloirs de la mort. Elle fournit des définitions utiles, des arguments et un résumé de l'évolution du droit international et national à ce sujet. (disponible sur le site web en : FR, EN et AR)
- Un kit de mobilisation pour les membres avec le contexte, des idées d'actions et des ressources utiles (disponible en FR et EN)
- Une fiche d'information pour les avocats (disponible en FR et en EN)
- Une fiche d'information à l'intention du personnel pénitentiaire (disponible en FR et en EN)
- Guide pour effectuer une visite de prison (disponible en FR et en EN)
- Une fiche d'information à l'intention des médias (disponible en FR et en EN)
- Le rapport de la Journée mondiale 2017 (disponible en FR et en EN)
 - ➔ 515 colis ont été envoyés à tous les membres et partenaires de la Coalition mondiale le 13 juillet.
 - ➔ La Commission des droits de l'homme du Sri Lanka a répondu en confirmant sa volonté de marquer la Journée mondiale et en envoyant une copie de deux lettres envoyées au gouvernement pour recommander de ne pas rétablir la peine capitale et de l'abolir complètement.
 - ➔ Roger Hood a félicité la Coalition mondiale pour " avoir produit d'aussi excellents documents sur les conditions de vie dans le couloir de la mort ".

Activité 2 : Production d'outils spécifiques pour certains pays cibles

Pour mieux soutenir ses membres pour la Journée mondiale, la Coalition mondiale a développé des outils conçus à leur demande pour répondre à leurs besoins (par exemple pour l'Afrique sub-saharienne, les Caraïbes orientales, l'Iran, les Philippines...)

- ➔ 2 infographies pour la Caraïbe orientale ont été conçus, publiés sur les réseaux sociaux de la Coalition et partagés avec le réseau Greater Caribbean for Life (GCL)

Activité 3 : Coordination des événements organisés à travers le monde

L'objet même de la Journée mondiale est d'encourager et de susciter des initiatives locales décentralisées dans autant de pays que possible : débats, conférences de presse, manifestations, pétitions, expositions, concerts, présentations dans les écoles ou les centres culturels, etc. Grâce à son rôle de mise en réseau, la Coalition mondiale est la mieux placée pour coordonner les événements organisés à travers le monde pour le 10 octobre.

- Le calendrier des événements et la carte des événements ont été mis à jour quotidiennement : <http://www.worldcoalition.org/fr/Calendar-of-events-for-World-Day-2018.html> et a répertorié plus de 100 événements pour la Journée mondiale
- Le Comité de pilotage a soutenu le film Lindy Lou Juror n°2, de Florent Vassault, et a assisté à l'avant-première à Paris à l'occasion de la Journée mondiale
- La Coalition mondiale a contacté les diplomates et les bailleurs pour leur demander de soutenir les événements locaux dans le monde entier pour la Journée mondiale.
- La Coalition mondiale a contacté Prison Insider dans le but d'établir un partenariat pour la Journée mondiale. Une interview sur les conditions de vie dans le couloir de la mort dans le monde a été publiée sur le site Web de Prison Insider avec les outils de la Journée mondiale et ils ont fait une demande d'adhésion à la Coalition mondiale.

Activité 4 : Campagne sur les réseaux sociaux

La Coalition mondiale a également développé des stratégies pour l'utilisation des réseaux sociaux, notamment Facebook et Twitter, pour sensibiliser une plus large audience, sur le modèle de ce qui a été fait en 2017.

- La campagne sur les réseaux sociaux a été officiellement lancée le 1er octobre.
- Un compte Instagram ([Instagram.com/worlcoalition](https://www.instagram.com/worlcoalition)) a été créé pour publier de courtes histoires sur les conditions de vie dans le couloir de la mort et 3 histoires ont été publiées hebdomadairement.
- Certains membres ont utilisé des outils en ligne et des visuels de la Journée mondiale pour publier leurs propres campagnes sur les réseaux sociaux.

Activité 5 : Soutenir les activités de ses membres dans 5 pays cibles pour le 10 octobre

La Coalition mondiale soutiendra des activités impliquant plusieurs partenaires dans 5 pays cibles en fonction de la thématique choisie chaque année pour cibler l'opinion publique, les médias, les politiques, les avocats et les juges.

- Formation sur la Journée mondiale à **Barbade** du 22 au 25 juin en marge du lancement du projet UE dans les Caraïbes Orientales (en partenariat avec DPP et GCL) auprès des potentiels partenaires du projet (venant des **7 pays de la Caraïbe orientale**).
- Appel à projets lancé en août avec GLC, pour soutenir des activités de la Journée mondiale dans les États des Caraïbes orientales, 3 projets ont été soutenus à Saint Vincent et les Grenadines, la Barbade et la Dominique.
- La Coalition mondiale a diffusé l'appel d'ECPM pour soutenir les événements de la Journée mondiale en RDC, au Cameroun, en Indonésie et en Malaisie et 5 projets ont été soutenus dans 3 pays

Activité 6 : Encourager l'organisation d'événements avec des experts

Cette Journée mondiale a permis de mettre un accent particulier sur le personnel pénitencier (gardiens, administrateurs et même bourreaux) qui subissent aussi les effets du couloir de la mort. La Coalition mondiale a impliqué de nouveaux partenaires travaillant sur la torture et les conditions de détention dans sa mobilisation pour la Journée mondiale.

- L'outil pour les avocats préparé avec le Barreau de Paris a été finalisé en juillet et envoyé aux membres avec tous les autres documents.
- Le Barreau de Paris a accueilli le 10 octobre une conférence sur les conditions de vie dans les couloirs de la mort. Organisée par ECPM, le ministère européen des Affaires étrangères, l'Organisation internationale de la Francophonie et Planète-Réfugiés. Avec des invités d'Indonésie, du Cameroun, du Liban et des États-Unis.

- La Coalition mondiale s'est également associée à PRI pour créer un outil destiné au personnel pénitentiaire, à la FIACAT pour créer un guide de visite dans une prison et à ECPM pour créer une fiche pratique à destination des médias.
- Penal Reform International, le Cornell Center on the Death Penalty Worldwide et la Coalition mondiale ont créé une note succincte sur les femmes dans les couloirs de la mort (disponible en AR, En et FR).

→ **Indicateurs** : **700 événements** organisés et **1 1000** coupures de presse en 2018
Le rapport Journée mondiale 2018 n'est pas encore finalisé et le nombre total d'événements et de coupures de presse n'est pas encore disponible. Au 10 décembre 2018, 384 initiatives ont été enregistrées et le nombre de coupures de presse s'élevait à 712.

(**Témoignages d'anciens condamnés à mort et de familles de victimes à travers le monde**)

Activité 1 : En 2018, la Coalition mondiale a contribué, avec son organisation membre Journey of Hope ... From Violence to Healing, à une série d'événements publiques autour de témoignages de familles de victimes et de personnes innocentées en **Afrique de l'Est** autour de la Journée mondiale.

- La tournée de témoignages a eu lieu du 3 au 10 octobre. La Coalition mondiale a mis Journey of Hope en contact avec FHRI en Ouganda, et les deux organisations ont coordonné leur action. Journey of Hope a été invité par FHRI aux célébrations de la Journée mondiale.

Activité 2 : La Coalition mondiale devait contribuer aussi à une série d'événements publiques autour de témoignages organisée par le réseau Greater Caribbean for Life dans les **Caraïbes orientales**.

- La tournée de témoignages n'a pas eu lieu en 2018, mais est prévue pour 2019.

Activity 3 : La Coalition mondiale a commencé à travailler plus étroitement avec Witness to Innocence pour partager leur expérience avec d'autres personnes innocentées dans le monde et avec le Sunny Center pour promouvoir un **environnement apaisant et thérapeutique** pour celles et ceux qui ont vécu dans les couloirs de la mort.

- Jessica Corredor s'est rendue en Irlande pour visiter le Sunny Center, connaître leur travail et voir comment la Coalition mondiale pouvait aider le Sunny Center. Voir l'article sur ce sujet ici : <http://www.worldcoalition.org/fr/The-Sunny-Center.html>

(**Evaluation des besoins des membres**)

Activité 1 : Sous l'impulsion de The Advocates for Human Rights, la Coalition mondiale a cherché des consultants bénévoles ayant une expérience sur les enquêtes en ligne ainsi que dans la mise en place d'un tel système au sein d'une organisation visant à développer un catalogue d'offres et de demandes de services et d'expertises.

- Amy Bergquist (The Advocates for Human Rights) a recruté une équipe d'avocats pro bono et rédigé un document énumérant tous les services que les membres de la Coalition pourraient souhaiter idéalement, ainsi que ce qu'ils peuvent offrir pour aider les autres.

Activité 2 : des questionnaires administrés en ligne devaient être envoyés à toutes les organisations membres pour mieux connaître leurs besoins et leur expertise. Les défis à relever sont d'encourager tous les membres à remplir les enquêtes en ligne et de leur montrer qu'ils ont tous quelques choses à partager (expertise concernant leur pays, traduction...)

- Les membres du Comité de pilotage ont été mis à contribution pour contacter toutes les organisations membres de la Coalition mondiale entre décembre 2018 et janvier 2019 afin de les encourager à remplir le questionnaire.
- **Indicateurs :** Une première version du répertoire sera présentée lors du 7^e Congrès mondial contre la peine de mort fin février 2019.

(Index peine de mort

Activité 1 : Créer la base de données pour le nouvel index et la bibliothèque en ligne et remplir cette base de données.

- Annemarie (Sant'Egidio) a rédigé une première liste de ressources sur la peine de mort.

Activité 2 : La Coalition mondiale a continué sa collaboration avec le Cornell Center on the death penalty worldwide, qui est désormais membre de la Coalition, et a participé à la mise à jour de la **base de données sur la peine de mort dans le monde** (www.deathpenaltyworldwide.org)

- La base de données sur la peine de mort a été mise à jour et une nouvelle page de suivi des condamnations à mort a été lancée (<http://www.deathpenaltyworldwide.org/country-search-post.cfm?8-0chk=on>).
- 48 articles ont été publiés sur le site web de la Coalition mondiale et 9 newsletters ont été publiées en 2018.
- 128 documents ont été ajoutés à la bibliothèque en ligne.

Activité 3 : Lancement du rapport sur les femmes dans les couloirs de la mort avec le Cornell Center on the Death Penalty Worldwide

- Le rapport a été lancé le 18 septembre à Genève, sous le parrainage de la Norvège et du Mexique et a été reçu avec grand enthousiasme de la part du public.

(Coordination du plaidoyer international

Le groupe de travail sur le plaidoyer international a été créé en juillet et s'est réuni par téléconférence pour la première fois le 11 septembre. Voici le lien vers l'outil de travail de ce groupe : https://docs.google.com/spreadsheets/d/1DIZsUZ55JlOkQhhVI-sdqvnq8q9drv_7liljuljuvi20ql/edit#gid=0

Activité 1 : Campagne pour la ratification des traités abolitionnistes internationaux et régionaux

En 2017, la 4^e évaluation interne de la campagne a été réalisée et tous les outils de la campagne ont été mis à jour. Début 2018, la Coalition mondiale a diffusé les outils et la nouvelle stratégie. Elle a organisé des missions de plaidoyer en **Angola**, en **Côte d'Ivoire** et à **Samoa**. La mission en Arménie a été annulée à la dernière minute en raison de la crise

politique dans le pays. La Coalition mondiale a également créé un nouvel outil pour encourager de nouveaux pays à rejoindre le groupe des « Amis du Protocole » et a favorisé les échanges avec les organismes internationaux et régionaux des droits de l'homme, notamment avec la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples et la Commission interaméricaine des droits de l'homme.

- Les outils de la campagne de ratification ont été mis à jour en janvier. Environ 250 colis ont été envoyés à tous les membres et partenaires de la Coalition mondiale et aux organisations intergouvernementales. Les colis contenaient :
 - La **brochure d'information** qui donne des détails sur l'importance des protocoles internationaux et régionaux et les raisons d'une campagne de ratification ;
 - Le **kit de lobbying** avec un plan d'action et des modèles de lettres de lobbying et de communiqués de presse visant à vous aider dans votre travail de plaidoyer ;
 - **10 kits de ratification** (un pour chaque pays cible) pour les décideurs politiques qui donnent, pays par pays, la procédure de ratification et les arguments pour convaincre les pays cibles d'adopter le Protocole ;
 - La **liste des États parties** par région ;
 - Le **kit de ratification à l'intention des parlementaires** qui donne des conseils aux parlementaires des pays abolitionnistes sur la manière de parvenir à la ratification ou à l'adhésion au Protocole ;
 - La **brochure d'information sur le projet de Protocole à la Charte africaine** des droits de l'homme et des peuples relatif à l'abolition de la peine de mort en Afrique qui donne les raisons d'un Protocole africain et donne des détails sur le contenu du projet de Protocole ;
 - Le **rapport d'évaluation de la campagne** de ratification.
- Deux mises à jour (n° 23 et 24) sur la campagne de ratification ont été envoyées à tous les membres et partenaires en février et octobre.
- La réunion annuelle avec les Amis du Protocole s'est tenue à Genève pendant le Conseil des droits de l'homme de mars pour planifier l'année 2018. Il a été convenu d'organiser un événement parallèle l'année prochaine, à l'occasion du 30e anniversaire de l'adoption de l'OP2-ICCPR.
- L'Australie et le Canada sont devenus membres du Groupe des amis du Protocole.
- La Gambie a ratifié le deuxième Protocole facultatif
- Plusieurs missions de plaidoyer en faveur de la ratification du deuxième Protocole facultatif au Pacte international des droits civils et politiques ont eu lieu en avril: Angola (FHRI), Samoa (DPF) et Côte d'Ivoire (WCADP, FIACAT). Une mission en Arménie (PRI et barreau de Paris) devait également avoir lieu en avril, mais en raison des développements politiques en Arménie, la mission a été annulée à la dernière minute.
- La Coalition mondiale, représentée par sa responsable des programmes, a assisté à la 167e session de la Commission interaméricaine des droits de l'homme fin février à Bogota dans le but de rencontrer les nouveaux commissaires et de plaider pour que la peine de mort figure à l'ordre du jour de la CIDH.
- La Coalition mondiale, représentée par ses membres ECPM, FIACAT, FIDH, CIJ et LEDAP, et par sa responsable des programmes, a participé à la 62ème session de la CADHP en Mauritanie, où un panel sur la peine de mort a été organisé pendant la session publique avec le Groupe de travail sur la peine de mort de la CADHP pour présenter les résultats du Congrès régional à Abidjan et la situation dans les pays cibles, notamment le Nigeria (qui était examiné par la CADHP) et la Mauritanie comme pays hôte.

- La Coalition mondiale représentée par ses membres Droits et Paix, la FIACAT, la FIDH et la FHRI, et par la responsable des programmes, ont participé à la 63ème session de la CADHP en Gambie où un événement parallèle sur les conditions de vie dans le couloir de la mort a été organisé pendant le Forum des ONG. La Coalition mondiale, représentée par son président et sa responsable des programmes, a assisté à la 170e session de la Commission interaméricaine des droits de l'homme pour présenter une audience sur la peine de mort dans les Amériques en partenariat avec Greater Caribbean for Life.
- La Coalition mondiale, représentée par son président, son organisation membre GCL et sa responsable des programmes a assisté à la 170e session de la Commission interaméricaine des droits de l'homme début décembre à Washington. Lors d'une audience sur la peine de mort la délégation a pu présenter la thématique de la Journée mondiale, la situation de la peine de mort dans les Caraïbes et la ratification du Protocole américain pour l'abolition.

Activité 2 : Congrès régional africain et Congrès mondial contre la peine de mort

Le Congrès régional africain contre la peine de mort a eu lieu en avril 2018 à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Il était organisé par ECPM en partenariat avec le CNDHCI, la FIACAT et la Coalition mondiale. La Coalition mondiale était partie d'un groupe de travail pour le programme des débats, a invité 20 participants et a coorganisé un atelier de capitalisation et des événements parallèles, y compris une réunion du groupe de travail de la CADHP sur la peine de mort. Une réunion du comité de pilotage a également eu lieu en marge du Congrès.

Le Congrès mondial aura lieu à Bruxelles, Belgique du 27 février au 1^{er} mars 2019. Il est organisé par ECPM en partenariat avec la Coalition mondiale. La Coalition mondiale fait partie du Comité scientifique et a créé un groupe de travail pour élaborer le programme des débats.

- Le Congrès régional a réuni 400 participants de 44 pays.
- Le Groupe de travail sur la peine de mort de la CADHP a assisté et participé activement aux débats et aux ateliers.
- En marge du Congrès régional, le Groupe de travail de la CADHP s'est réuni pour élaborer son plan d'action pour 2018. La Coalition mondiale et la FIACAT ont été invitées à la deuxième partie de la réunion afin d'établir le plan d'action conjoint, discuter des stratégies et améliorer la communication entre le Groupe de travail et les partenaires.
- L'atelier de capitalisation d'Abidjan a répondu aux indicateurs du projet : au total, 46 partenaires de 23 pays représentant toutes les sous-régions d'Afrique y ont participé (41 partenaires de 21 pays étaient initialement attendus). Selon les questionnaires d'évaluation distribués aux membres qui ont assisté à la séance, ils étaient satisfaits non seulement de l'atelier, mais aussi du projet en général. L'atelier a également été très utile pour améliorer la proposition de projet pour la deuxième phase du projet AFD, en incluant les demandes spécifiques des partenaires de chaque pays.
- Le manuel de capitalisation a été distribué à tous les membres qui ont assisté à la session et est également disponible en ligne : <http://www.worldcoalition.org/fr/The-World-Coalitions-campaign-for-the-abolition-of-the-death-penalty-on-the-African-continent.html>

Activité 3 : Rapports conjoints aux mécanismes des droits de l'homme

La Coalition mondiale a poursuivi sa collaboration avec ses organisations membres, y compris The Advocates for Human Rights, la FIACAT et d'autres organisations, afin de coordonner les soumissions conjointes sur la peine de mort à tous les mécanismes pertinents. La Coalition

mondiale a collaboré avec ses membres pour soumettre des rapports au Conseil des droits de l'homme en vue de l'Examen périodique universel :

- **Jordanie**, le rapport a été coordonné par the Advocates for Human Rights et le Amman Center for Human Rights Studies et présenté conjointement avec la Coalition mondiale contre la peine de mort.
- **Nigéria**, le rapport a été coordonné par le LEDAP et HURILAWS et présenté conjointement avec la Coalition mondiale contre la peine de mort.
- **Malaisie**, le rapport a été coordonné par the Advocates for Human Rights, ADPAN, ECPM, Harm Reduction International et présenté conjointement avec la Coalition mondiale contre la peine de mort.
- **République Démocratique du Congo**, le rapport a été coordonné par The Advocates for Human Rights, CPJ, ECPM et présenté conjointement par la coalition mondiale contre la peine de mort.
- **Dominique**, présenté par la Coalition mondiale contre la peine de mort
- **Qatar**, le rapport a été coordonné par the Advocates for Human Rights et présenté conjointement avec la Coalition mondiale contre la peine de mort.
- **Brunei**, le rapport a été coordonné avec les défenseurs des droits de l'homme et présenté conjointement avec la Coalition mondiale contre la peine de mort.

La Coalition mondiale a également collaboré avec ses membres pour soumettre des rapports au Comité des droits de l'homme:

- **Liban**, le rapport a été coordonné par l'ALEF et l'ECPM et présenté conjointement avec la Coalition mondiale contre la peine de mort.
- **Libéria**, le rapport a été coordonné par la FIACAT et l'ACAT Libéria et présenté conjointement avec la Coalition mondiale contre la peine de mort.
- **Saint-Vincent-et-les Grenadines**, le rapport a été rédigé et soumis par la Coalition mondiale
- **Laos**, coordonné par Harm Reduction International et co-signé par la Coalition mondiale
- **Bahreïn**, coordonné par The Advocates for Human Rights et co-signé par la Coalition mondiale.

Et la liste des questions avant l'examen de :

- **Angola**, présenté par The Advocates for Human Rights et la Coalition mondiale contre la peine de mort
- **Niger**, présenté par la FIACAT, l'ACAT NIGER, Synafen, Reprodev, The Advocates for Human Rights et la Coalition mondiale contre la peine de mort.
- **Nigeria**, présenté par The Advocates for Human Rights et la Coalition mondiale contre la peine de mort.

La Coalition mondiale a soumis au Comité contre la torture des rapports sur le **Guatemala**, les **Maldives**, **Israël**, les **Philippines** et la **Turquie**.

La Coalition mondiale a également soumis quatre rapports thématiques au HCDH :

- Une contribution au rapport du Secrétaire général de l'ONU sur le "moratoire sur l'application de la peine de mort" qui sera soumis à l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) à sa 73e session cette année.
- Une contribution au rapport annuel du HCDH sur la peine de mort à l'intention du Conseil des droits de l'homme, qui sera présenté à la 39e session en septembre 2018.

- Contribution au rapport sur les conclusions de l'UNGASS sur les drogues du HCDH, en partenariat avec Harm Reduction International.
- Rapport au Groupe de travail sur la question de la discrimination à l'égard des femmes en droit et en pratique, en partenariat avec le Cornell Center on the Death Penalty Worldwide.

Enfin, la Coalition mondiale :

- ➔ A soumis une note de position au Groupe de travail sur la peine de mort de la CADHP pour l'examen de l'Angola.
- ➔ Envoi d'une lettre au Parlement et à l'Institution nationale des droits de l'homme du Guatemala après l'abolition de la peine de mort pour les crimes de droit commun, pour encourager l'État du Guatemala à abolir la peine capitale pour tous les crimes (ordinaires et militaires).
- ➔ Le Comité de pilotage a accepté de cosigner une lettre conjointe à la nouvelle Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Michelle Bachelet, qui a pris ses fonctions le 1er septembre 2018 : <https://www.hrw.org/news/2018/09/07/750-organizations-highlight-vital-role-un-high-commissioner-calling-out-violators>
- ➔ Le Comité de pilotage a convenu de cosigner une [lettre conjointe appelant les États à appuyer la résolution sur les droits de la personne en Iran](#) présentée par le Canada à l'Assemblée générale des Nations Unies ainsi que la [Déclaration de Banjul](#) sur l'indépendance de la CADHP.

Activité 4 : Suivi des pays qui risquent de réintroduire la peine de mort

La Coalition mondiale a continué à suivre la situation en **Israël**, en **Mongolie**, aux **Philippines** et en **Turquie**. Elle a coordonné le plaidoyer international auprès des organisations membres internationales, notamment à travers des groupes de travail actifs et avec les organismes internationaux et régionaux des droits de l'homme et a mis à jour ses outils pour les parlementaires en ajoutant un chapitre sur les projets de loi visant à réintroduire la peine de mort.

- ➔ L'outil pour les parlementaires a été mis à jour en anglais et en français et est désormais finalisé.
- ➔ Un nouveau projet, qui se concentrera sur les « Pays à risque » cofinancé par l'AFD a été accepté en juillet 2018. Le projet se focalisera sur trois pays : Maldives, Philippines et Turquie.

Activité 5 : Campagne pour un moratoire mondial sur les exécutions

Une septième résolution pour un moratoire sur l'application de la peine de mort a été débattue et votée à New York lors de l'Assemblée générale des Nations unies (AGNU) en 2018. La Coalition mondiale a coordonné le plaidoyer international avec ses organisations membres internationales par le biais d'un groupe de travail actif sur la résolution moratoire de l'AGNU et des missions de plaidoyer dans les pays cibles.

- ➔ Le groupe s'est réuni les 28 juin, 30 août, 13 septembre, 29 octobre, 23 novembre et 10 décembre.
- ➔ Le kit de mobilisation préparé par Amnesty International a été partagé en français et en anglais avec les membres présents dans les pays cibles.
- ➔ Plaidoyer à New York : les différentes organisations travaillant pour la résolution se sont coordonnées afin d'être à New York à des moments différents (avec des membres et des partenaires de pays non membres de l'UE) et ainsi maximiser leur présence et la continuité dans le lobbying.

- ➔ Le vote à la Troisième Commission a eu lieu le 13 novembre. 123 États ont soutenu la résolution (115 en troisième commission en 2016) ; 36 ont voté contre (38 en 2016) et 30 se sont abstenus (31 en 2016). Pour la première fois, la République démocratique du Congo, la Dominique et la Malaisie ont changé positivement leur vote en faveur de la résolution, tandis qu'Antigua-et-Barbuda est passé de l'opposition à l'abstention. La Guinée équatoriale, la Gambie, Maurice, le Rwanda et les Seychelles ont à nouveau voté en faveur de l'appel à un moratoire sur les exécutions, après ne pas l'avoir fait en 2016. Seuls deux pays ont modifié négativement leur vote par rapport à décembre 2016, Bahreïn passant de l'abstention au vote contre et le Suriname du vote en faveur de l'abstention. Sur une note plus négative, le débat sur la résolution et l'amendement relatif à la souveraineté a été animé, ce qui a également eu pour effet de réinsérer dans le texte du projet de résolution le passage relatif à la souveraineté, le nombre de pays appuyant sa réinsertion passant de 76 en 2016 à 96 aujourd'hui.
- ➔ La Coalition mondiale, représentée par le président et la responsable des programmes s'est rendu à New York du 3 au 5 décembre afin de rencontrer les délégations des pays ayant changé leur vote de manière favorable. Ils ont rencontré la délégation de la Dominique et de la Gambie et ont eu confirmation de la délégation de Antigua et Barbuda concernant leur vote.
- ➔ Le vote en séance plénière a eu lieu le 17 décembre 2018. Sur les 193 États membres des Nations unies, 121 se sont prononcés en faveur de la 7e résolution, tandis que 35 ont voté contre et 32 se sont abstenus. Ils étaient 117 en décembre 2016. Pour la première fois, la Dominique, la Libye, la Malaisie et le Pakistan ont changé leur vote et soutenu cette résolution, tandis qu'Antigua-et-Barbuda, le Guyana et le Soudan du Sud sont passés de l'opposition à l'abstention. La Guinée équatoriale, la Gambie, Maurice, le Niger et le Rwanda ont de nouveau voté en faveur d'un moratoire sur les exécutions, ce qu'ils n'avaient pas fait en 2016. Cinq pays ont voté à l'inverse de 2016 : Nauru est passé d'un vote en faveur à un vote contre, tandis que Bahreïn et le Zimbabwe sont passés de l'abstention à l'opposition. Le Congo et la Guinée sont passés d'un vote en faveur à l'abstention.

Activité 6 : Suivi des pays qui risquent de reprendre les exécutions

La Coalition mondiale a continué à suivre la situation au **Cameroun**, au **Libéria**, aux **Maldives** et en **Papouasie-Nouvelle-Guinée**. Elle a coordonné le plaidoyer international auprès des organisations membres internationales, notamment à travers des groupes de travail actifs et avec les organismes internationaux et régionaux des droits de l'homme.

- ➔ Dans le cadre du nouveau projet « Pays à risque », lequel inclut les Maldives, la coalition mondiale a assisté au forum mondial des défenseurs des droits de l'homme à Paris et y a rencontré l'organisation Maldivian Democracy Network. L'objectif de la réunion était de lancer le partenariat, notamment pour l'étude préliminaire sur les Maldives.

Activité 7 : Réduire le champ d'application de la peine de mort dans le monde

En 2019, une réunion de haut niveau sur **la réforme des politiques de drogues** au niveau mondial aura lieu à Vienne. Tout au long de l'année 2018, la Coalition mondiale a coordonné le plaidoyer international auprès des organisations internationales membres et suivra le travail de l'ONUDC et de la Commission des stupéfiants qui préparera la réunion de haut niveau de 2019. Ce sera l'occasion idéale pour faire le suivi de la Journée mondiale contre la peine de mort de 2015, consacrée à la peine de mort pour trafic de drogue.

- La Coalition mondiale a coparrainé une réunion de pré-session à Genève organisée par Harm Reduction International, ICDP et la Plate-forme de Genève sur les droits de l'homme et la santé, avec un accent particulier sur le recours à la peine de mort et sur les centres de détention obligatoire pour toxicomanes et a demandé à adhérer à la International Drug Policy Consortium.

(Expansion du réseau

Activité 1 : Mise en place d'un groupe de travail sur les nouveaux membres afin d'élaborer des lignes directrices claires pour inviter de nouvelles organisations à rejoindre la Coalition mondiale

- The Advocates for Human Rights ont dressé une première liste d'organisations potentielles
- RAIDH a organisé une réunion avec la ville de Paris en avril afin de comprendre ce qui motiverait les grandes villes à rejoindre la Coalition mondiale.

Activité 2 : Créer de nouveaux outils pour encourager les organisations ciblées à rejoindre la Coalition mondiale avec une spécificité pour chaque type d'organisations

Activité 3 : Créer un guide pour les nouveaux membres

- **Indicateurs :** 5 nouveaux membres ont rejoint la Coalition mondiale en 2018 : We Believe in Second Chances (**Singapour**), FIDU - Federazione **Italiana** Diritti Umani, Rejadd **Togo**, REPRODEVH **NIGER** et Justice Project **Pakistan**. Kenyan Human Rights Commission a vu son adhésion validée par le Comité de pilotage en septembre mais doit encore finaliser les formalités d'adhésion. Voir la liste de toutes les organisations membres : <http://www.worldcoalition.org/fr/Member-organizations.html>



(Changements internes

(Gouvernance : responsable et inclusive

Le cadre juridique de la Coalition mondiale est constitué par ses **Statuts**, complétés par le **Règlement intérieur** et les **Règles d'adhésion**.

En 2018, le Comité de pilotage a travaillé à réviser son cadre normatif à la lumière du plan stratégique quinquennal et des trois chartes éthiques adoptées en décembre 2017. Le Comité de pilotage a également travaillé sur des amendements aux statuts qui seront discutés et votés lors de la prochaine Assemblée générale de la Coalition mondiale en 2019.

(Plan de suivi et d'évaluation : basé sur des résultats

Une condition essentielle pour la mise en œuvre du Plan stratégique est que les organisations membres et les membres du Comité de pilotage appliquent ses recommandations. Par conséquent, en 2018, la Coalition mondiale a commencé à élaborer un plan de suivi et d'évaluation pour assurer le suivi des programmes et des objectifs. Ce programme a permis la création d'un outil de suivi qui axé sur les résultats revus à chaque Comité de pilotage, et qui constitue l'élément principal d'une journée complète de discussion à la fin de l'année pour l'adoption du plan annuel pour 2019.

- ➔ Le rapport d'activité et le plan d'action annuel ont un nouveau format pour coller à la structure du Plan stratégique
- ➔ Le Comité de pilotage s'est réuni en septembre 2018 pour une journée de réflexion stratégique qui a permis d'évaluer les résultats de 2018 et d'élaborer le plan d'action 2019.

(Stratégie de communication : innovation

La formulation d'un plan de communication sera fondamentale pour garantir l'achèvement de plusieurs programmes (Evaluation des besoins des membres, Index de la peine de mort, Expansion du réseau...) et le bon fonctionnement de l'organisation.

En 2018, un groupe de travail chargé d'élaborer cette stratégie et de définir le mandat d'un nouveau site Web a été activé en juillet et a travaillé sur un premier élément clé de la stratégie de communication : problématique, objectifs et message.

(Stratégie de financement : diversification

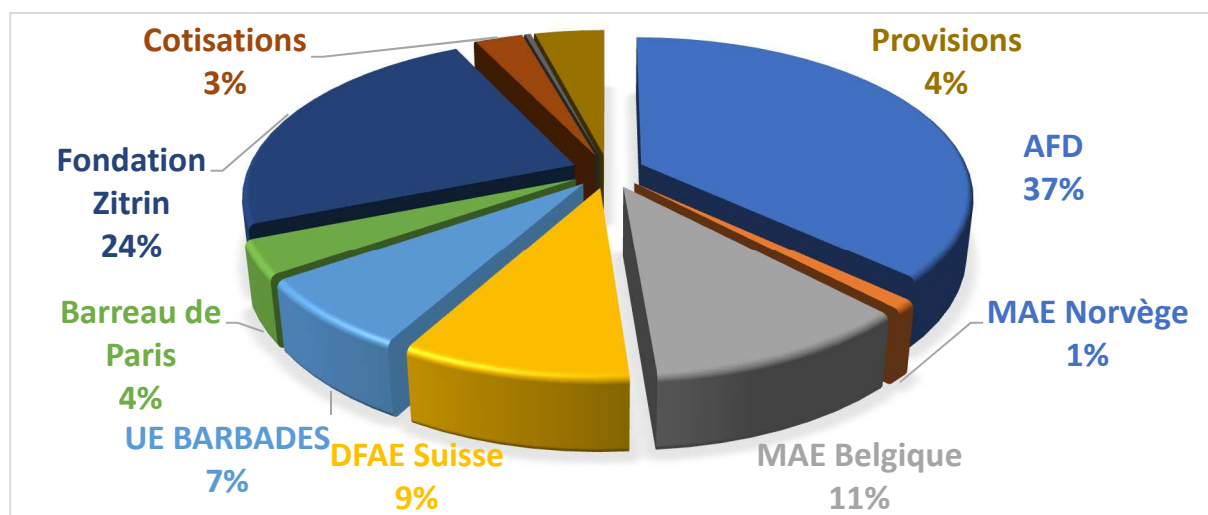
Une feuille de route pour la viabilité financière de la Coalition mondiale a été commencé en 2018 pour rechercher la diversification des sources et le renforcement du partenariat avec les bailleurs de fonds stratégiques.



(Rapport financier par le trésorier

Les produits de la Coalition mondiale ont sensiblement augmenté en 2018, passant de 331707€ en 2017 à 352 348 € en 2018. Les charges représentent 322 984 € (318 895 € en 2017). La Coalition mondiale est donc bénéficiaire de 29 364 € en 2018. Le bénéfice pour l'année 2017 était de 12 811 €.

La croissance des ressources de la Coalition s'explique notamment par une croissance des Dons (84 951€), notamment de la Fondation Zitrin, les cotisations pour l'année 2018 (9 842 €) restant quasi équivalentes à celles de 2017 (9 933 €) ; elles ne représentent cette année que 3 % des ressources de la Coalition. Les Subventions d'exploitation ont sensiblement diminué par rapport à 2017 (241 922 € en 2018 contre 317 303 € en 2017) car quatre subventions se terminaient au premier semestre 2018, mais restent les principales ressources de la Coalition (AFD : 37% ; Belgique : 11%, Suisse : 9% ; UE : 7% ; Barreau de Paris : 4 % et Norvège : 1%). Une reprise sur provision conséquente (14 211€) permet aussi d'expliquer le résultat positif de l'exercice.



Les dépenses salariales ont légèrement augmenté en 2018 passant de 113 492 € à 122 267 € ; ceci s'explique par le fait que l'équipe de trois salariées était au complet toute l'année (alors qu'elles n'étaient que deux début 2017). Les autres charges de la Coalition en 2018 (139 759€) sont relativement stables et représentent principalement des frais de missions, des publications, des études et des frais postaux pour le soutien aux activités des membres.

Guillaume Colin



(Conclusions par la directrice

2018 a été consacré à la mise en œuvre du nouveau Plan stratégique 2018-2022 de la Coalition mondiale contre la peine de mort. Le format du rapport d'activités a été complètement modifié pour refléter ce plan stratégique. Il est davantage axé sur les résultats, avec une première partie sur les objectifs atteints.

Les résultats ont été globalement très positifs, avec un seul objectif non atteint (objectif 2 : ratification du OP2-ICCPR par 2 pays : un seul a ratifié le Protocole en 2018, la Gambie). Les 9 autres objectifs ont été atteints, dont certains ont même dépassé les indicateurs fixés. Par exemple, 2 pays (Burkina Faso et Bénin) et 1 État américain (Washington) ont aboli la peine de mort (objectif 1), alors qu'une seule abolition était l'objectif fixé par la Coalition mondiale. De même, pour la résolution sur le moratoire de l'Assemblée générale des Nations Unies (objectif 4), l'indicateur était de 118 voix pour et un nombre record de 121 voix a été atteint.

En ce qui concerne les programmes, la grande majorité des activités a été consacrée à la Journée mondiale contre la peine de mort, qui portait sur les conditions de détention des personnes condamnées à mort (p. 6) et sur la coordination du plaidoyer international (p. 9). La préparation du Congrès régional africain contre la peine de mort qui s'est tenu en avril 2018 en Côte d'Ivoire a constitué une part importante du travail de la Coalition mondiale. Il en a été de même pour la préparation du Congrès mondial de février 2019. Les rapports soumis aux mécanismes internationaux et régionaux des droits de l'homme ainsi que la mise à jour de la campagne de ratification et de la campagne moratoire ont également été importants.

Le Comité de pilotage de la Coalition mondiale a révisé sa stratégie fin 2018 et a apporté quelques ajustements pour être encore plus efficace et avoir davantage d'impact en 2019.

L'abolition de la peine de mort dans le monde entier est à portée de main et nous mettons tout en œuvre pour y parvenir !

Aurélie Plaçais



www.worldcoalition.org/fr

Coalition mondiale contre la peine de mort

Mundo M - 47 Avenue Pasteur - 93100 Montreuil – France

✉ contact@worldcoalition.org ☎ +33 1 80 87 70 43

 www.facebook.com/worldcoalition  [@coalitionPDM](https://twitter.com/coalitionPDM)